ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ

DESHERBANT FOLIAIRE DE BIOCONTROLE - RADICAL® AP

AVANTAGES

ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ est un **dessiccant** composé d'acide nonanoïque (*pélargonique*), substance présente dans le milieu naturel (*sécrétée par le géranium par exemple*).

Il est produit à partir d'une extraction physique d'**huile de colza** sans ajout de solvant chimique et formulé avec des coformulants bio sourcés.

Produit Grand Public
Usages Parcs Jardins et Trottoirs
Collectivités, Paysagistes, Industries, Entreprises, Services, …

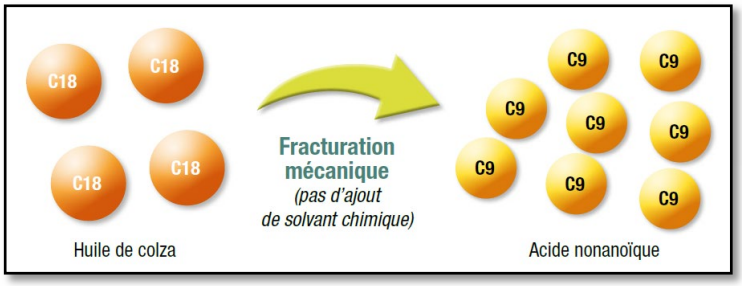

ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ agit par contact sur les parties vertes des mauvaises herbes non lignifiées. Il altère les membranes cellulaires de la cuticule et de l'épiderme des feuilles. Les mauvaises herbes se déshydratent et se dessèchent en quelques heures.

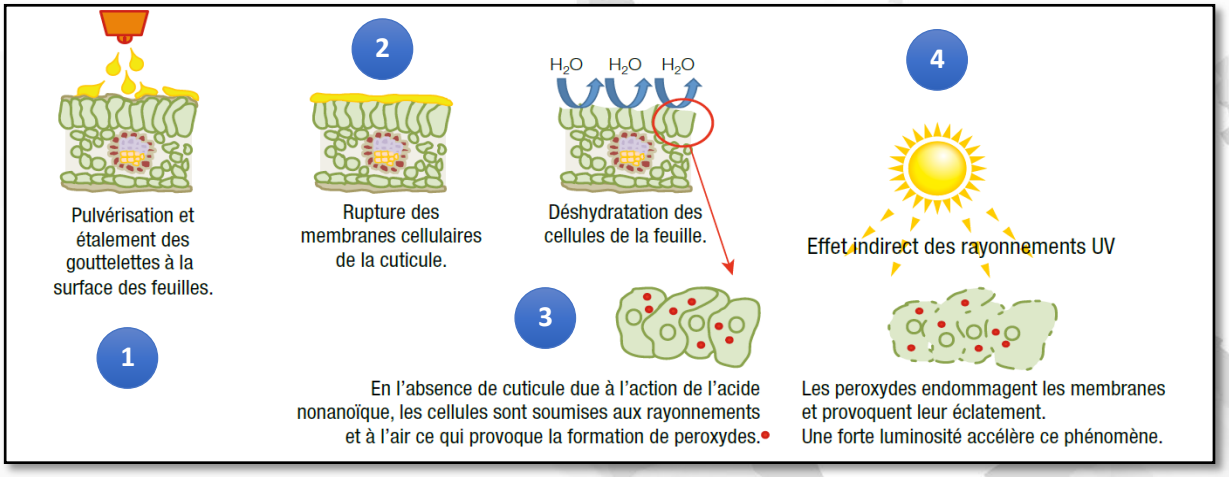

® Marque déposée BHS

UTILISATIONS

ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ une solution de biocontrôle pour le désherbage des parcs, jardins publics, trottoirs (*sur allées gravillonnées, zones non cultivées bordées d'arbres ou de plantations…*), voiries, plantations d'arbres et arbustes, cultures ornementales. Il s'emploie également pour la destruction des mousses.

Appliquer **ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ** uniquement en traitement localisé (*par taches*), sur l'ensemble de la plante, jusqu'à la limite du ruissellement du produit. Pour un résultat optimum, il est impératif de ne pas traiter avec un mouillage excessif afin que la solution reste sur le feuillage des mauvaises herbes.

89, rue des Artisans – ZAC des Gouchoux Est – ST JEAN D'ARDIERES – 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
Tél 04 74 07 72 00 – Fax : 04 74 07 93 13 – sarl.ccf@wanadoo.fr – www.ccfrance.fr

ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ (suite)

Appliquer **ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ** sur jeunes adventices en pleine croissance, entre le stade 1 et 6 feuilles maximum et traiter en taches. Au-delà du stade de 6 feuilles, il sera plus difficile de toucher l'ensemble de la surface végétative, l'efficacité risque d'être ainsi insuffisante.

Traiter sur une végétation sèche en période de forte luminosité, entre 12 et 25°C, sans pluie dans les 12 heures qui suivent le traitement. Traiter par temps calme, sans vent, en évitant la formation de brouillard.

En cas de renouvellement de l'application, attendre le maximum de levées tout en appliquant **ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ** avant le dépassement du stade **6 feuilles.** ZNT aquatique : 5 mètres.

Intervalle minimum entre les applications : 14 jours. Délai de rentrée : Attendre le séchage complet de la zone traitée.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Optimum — Possible — Interdit

USAGES HOMOLOGUÉS	DOSAGE	Nombre d'applications
Arbres et Arbustes d'Ornement - Désherbage - Pépinières pleine terre	*22,5 litres / ha*	*4 par an maximum*
Arbres et Arbustes d'Ornement – Désherbage - Plantations pleine terre		
Cultures ornementales – Désherbage - Intercultures		
Cultures ornementales – Désherbage - Zones Cultivées.		
Jardin d'amateur - Désherbage		
Jardin d'amateur – Désherbage - Allées, Parcs, Jardins publics, Trottoirs, Abords non plantés.		
JEVI -Désherbage – Allées, Parcs, Jardins publics, Trottoirs, Cimetières, Voies de communication		
Traitements généraux -Destruction des mousses	*18 litres / ha*	*2 par an maximum*

AVANT / APRÈS

Heure 0

Heure 3

V00 du 11/07/2022

ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ (suite)

MODE D'EMPLOI

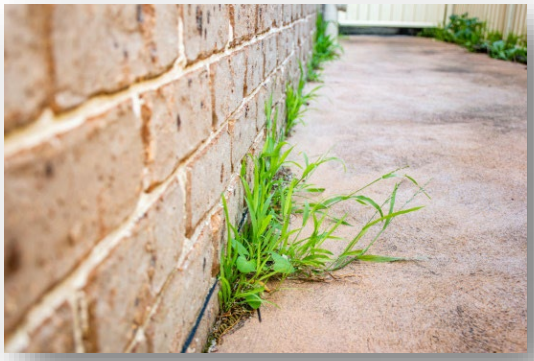

1/ PRÉPARER

Préparer la bouillie dans un endroit bien ventilé. Remplir à la moitié la cuve d'eau claire avant de verser la dose exacte d'**ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ** en maintenant le système d'agitation. Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve. Compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter. Les mélanges doivent être mis en œuvre selon la législation en vigueur, nous consulter. Utiliser la bouillie immédiatement après sa préparation.

2/ TRAITER

Pour une efficacité optimale, pulvériser par temps clair, idéalement ensoleillé. Maintenir l'agitation pendant la durée de l'application. Plus la luminosité et la température seront élevées et plus l'effet de la préparation sur la cible sera rapide. Traiter sur feuillage sec, sans risque de pluie dans les 2h minimum. Traiter à basse pression (*1 à 3 bars maximum*). En période estivale, privilégier les applications en fin de journée ou tôt le matin.

3/ NETTOYER

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie conformément à la législation en vigueur, à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (*ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable*). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements, il est impératif de bien le nettoyer. Utiliser un nettoyant spécifique afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des effets non intentionnels lors de la prochaine utilisation du matériel.

CARACTERISTIQUES

Etat :	Liquide fluide	**Couleur :**	Jaune, brun
Odeur :	Caractéristique	**Densité à 20°C** :	0,97 ±0,01
Hydrosolubilité :	Emulsionnable	**pH à 20°C :**	3 à 4,5 (*1%*)
Viscosité à 40°C :	23,5 mPa·s	**Viscosité à 20°C :**	53,4 mPa·s
Composition :	500 g/L (*51,9 % m/m*) d'acide pélargonique.	**Formulation :**	Concentré émulsionnable (EC).
Mention :	Emploi autorisé dans les jardins.	**Mode d'action :**	Herbicide de contact
Homologation :	AMM n° 2170243.		
Détenteur de l'AMM :	JADE Jardin Agriculture Développement, 3087, rue de la gare - 59299 BOESCHEPE.		
Mention d'avertissement :	Attention	**ZNT :**	5 mètres.
Classements CLP :	SGH07		

V00 du 11/07/2022

ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ (suite)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto.

L'utilisation de ce produit est préconisée uniquement sur les cultures et cibles précisées dans les préconisations et usages homologués. CCF décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou contre des cibles non préconisées. Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces …

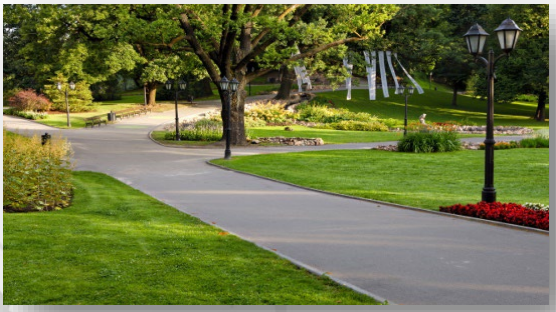

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.

Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau, les fonds d'emballages non utilisés et les eaux de lavage du pulvérisateur. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (*puits, bassin, mare, ruisseau, rivière …*). Eviter toute dérive de pulvérisation et de ruissellement vers les plantes voisines.

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des jardins en pente ou des surfaces imperméables situées à proximité de point d'eau telles que le bitume, le béton, les pavés et les dalles. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit pendant la période de septembre à décembre.

L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections complémentaires comme les protections individuelles. Le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (*ex : lavage des mains, douche en fin de traitement*) et à un comportement rigoureux.

Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation. Se reporter à l'étiquette du produit pour connaitre les EPI à porter selon les situations et se référer à la section 8 de la fiche de données de sécurité.

Stockage : Conserver **ACIDE PÉLARGONIQUE CONCENTRÉ** uniquement dans le récipient d'origine à l'abri du gel (*à une température supérieure à 8 C*), de la chaleur et des rayons directs du soleil.

Emballages vides : réemploi interdit. Bien vider et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.
NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :
PHYTODOSE 5000 ♦ ECOFIT ♦ HERBISTOP ♦ DEVATOL ♦ DESHERB'NAT

Gamme verte

V00 du 11/07/2022

89, rue des Artisans – ZAC des Gouchoux Est – ST JEAN D'ARDIERES – 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
Tél 04 74 07 72 00 – Fax : 04 74 07 93 13 – sarl.ccf@wanadoo.fr – www.ccfrance.fr